

PUBLICITE A.O.T.

**Autorisation d'Occupation du domaine Public (A.O.T)
pour l'exploitation de 6 points (au maximum) de restauration
rapide de type « FOOD-TRUCK » sur le site de Grand Stade Les
Capellans année 2024**

EPIC OFFICE DU TOURISME DE SAINT-CYPRIEN

SAISON 2024

ORGANISATEUR :

EPIC Office du Tourisme de Saint-Cyprien
Madame le Directeur
Catherine Mallet
Quai Rimbaud
66750 SAINT-CYPRIEN
Tel : 04.68.37.32.06.
Courriel : christophe.vidal@stcyprien.fr

OBJET DE LA PUBLICITE

Autorisations d'Occupation Temporaire (A.O.T) du Domaine Public, en vue de l'exploitation de 6 points (au maximum) de restauration rapide de type « FOOD-TRUCK » sur le site de Grand Stade Les Capellans année 2024.

CARACTERISTIQUES :

Ordonnance n° 2017-562 du 19/04/2017 dont les articles L 2122-1 et suivants du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

Mode de passation : procédure de publicité préalable à la conclusion d'une convention d'A.O.T. sur le site de Grand Stade Les Capellans, domaine public communal, exploitée par l'Office du Tourisme, de nature à permettre la manifestation d'un intérêt pertinent, en application de l'article L.2122-1-1 alinéa 2 du Code Général de la propriété des personnes publiques.

Il ne s'agit ni d'un marché public, ni d'une concession de service public.

Retrait du dossier de consultation :

✕ Le dossier de consultation est mis gratuitement à disposition par téléchargement sur la plateforme de dématérialisation de la commande publique, à l'adresse que voici : <https://www.marches-securises.fr>.

✕ Pour retirer un dossier de consultation en version « papier », les candidats devront se présenter à l'adresse suivante :

Monsieur Loïc GARRIDO –

Responsable Sport et Structure

Tel : 04 68 37 32 01 - 07 85 79 03 59

Mail : loic.garrido@sportgrandstade.fr

Adresse postale : Grand Stade les Capellans - Rue Verdi – 66750 Saint Cyprien

AUTRES RENSEIGNEMENTS :

-Publicité : Site de dématérialisation de l'office du Tourisme : <https://www.marches-securises.fr>

-Négociations : l'EPIC Office du Tourisme se réserve le droit de procéder ou pas, à une phase de Négociation de l'offre, à la fois sur le plan technique et financier.

-Date limite de réception des propositions, **le jeudi 25 avril 2024 à 12H00.**

-Caractéristiques générales de l'AOT : Restaurant ambulant de type « food-truck ».

-Durée de l'AOT : autorisation donnée pour 1 saison, soit du lundi 1^{er} juillet 2024 jusqu'au 06 septembre 2024 inclus, pour 6 food-trucks au maximum ? avec une rotation de trois food-trucks par soirée.

Date de parution du présent avis sur la plateforme de dématérialisation :
le mercredi 27 mars 2024.

Montants de la redevance minimale : 30 € par jour d'occupation.